

deux écoles de navigation, situées l'une à Winnipeg (Man.) et l'autre à Summerside (Î.-P.-É.). L'École d'officiers de radio, à Clinton (Ont.), est le centre d'instruction élémentaire des aspirants-officiers de radio.

Les écoles du C.A.R.C. ont donné des cours réguliers d'instruction professionnelle portant sur le génie aéronautique, l'armement, le ravitaillement et les télécommunications, à l'adresse des officiers nouvellement nommés au service sédentaire. Elles ont dispensé également des cours d'aptitude pour officiers de contrôle du vol.

On a refondu les devis des métiers du C.A.R.C. en conformité d'une formule commune, approuvée pour les trois services, la plupart des métiers du C.A.R.C. ont été standardisés d'après cette nouvelle norme et le personnel a été reclassé dans la proportion de 85 p. 100, environ. L'instruction professionnelle a été modifiée en conséquence. Durant l'année financière 1952-1953, 7,350 membres du service sédentaire ont fait leur instruction élémentaire.

*Équipement.*—La *Canadair* continue à fabriquer en série des avions de chasse à réaction F-86E Sabre pour le C.A.R.C., et elle en a même fourni à la Royal Air Force à titre de contribution du Canada à l'Aide mutuelle. La compagnie *A. V. Roe Canada Limited* produit maintenant le moteur Orenda à réaction dont sont munis le Sabre et le réacteur de chasse tous temps CF-100. Cette compagnie fabrique le CF-100 en série et des escadrilles d'opérations ont déjà été formées. Les avions biplaces T-33 Silver Star, de fabrication canadienne, pour l'instruction des pilotes sont pourvus de moteurs Rolls-Royce Nene; ils servent à entraîner à la conduite d'avions à réaction les pilotes d'avions de types classiques.

L'installation d'équipement de radar comme élément de la défense du continent nord-américain est terminée à certains endroits et très avancée ailleurs.

**Réserve du C.A.R.C.**—Les sous-éléments de la réserve du C.A.R.C. ont reçu les désignations suivantes: 1<sup>o</sup> l'auxiliaire; 2<sup>o</sup> la première réserve; et 3<sup>o</sup> la réserve supplémentaire.

Les forces de réserve du C.A.R.C. n'ont fait l'objet d'aucune modification importante en 1952-1953. Toutefois, en vue de placer sous une direction unique tout le personnel du C.A.R.C., celui du Corps régulier comme celui de la première réserve, aux universités canadiennes, on a effectué la réorganisation des escadrilles universitaires de réserve, et tout le personnel relève maintenant du même quartier général d'escadrille. Six nouvelles escadrilles universitaires et deux nouvelles unités auxiliaires du Service de santé ont été formées au cours de l'année.

Durant l'été de 1952, on comptait à l'instruction 182 pilotes, 57 navigateurs et 18 officiers de radio, tous étudiants de nos universités et des Collèges des services armés. Les aspirants-pilotes parcourent le programme d'instruction réglementaire en trois étés, tandis que les navigateurs et les officiers de radio y mettent deux étés et commencent l'exercice de leur emploi le troisième été.

Les cadets d'aviation des Collèges des services armés et des universités faisant partie du service sédentaire et commençant le premier stage du programme d'été ont accompli leur instruction préliminaire à l'école des officiers de réserve, après quoi ils ont suivi des cours d'instruction élémentaire sur le génie aéronautique, l'approvisionnement, les télécommunications et l'armement. Les cadets de deuxième année sont passés par le dernier stage de ce même programme d'instruction élémentaire et les candidats heureux ont obtenu leur brevet d'officier. Les cadets qui avaient terminé leur instruction avec succès en 1951 sont revenus comme officiers de réserve et ont servi dans leurs emplois respectifs durant l'été de 1952.